

Total Dietary Fiber Assay Kit

Fiche d'information de sécurité du kit

Date d'émission: 11/05/2013 Date de révision: 22/03/2019 Remplace la fiche: 19/12/2017 Version: 1.5

RUBRIQUE 1: Identification du kit

1.1. Identifiant du kit

Nom du produit : Total Dietary Fiber Assay Kit

Code du produit : K-TDFR

1.2. Details of the supplier of the KIT safety information sheet

Megazyme
Bray Business Park
A98 YV29 Bray - Ireland
T +353 12861220 - F +353 12861264
cs@megazyme.com - www.megazyme.com

RUBRIQUE 2: Indications générales

Ce produit est un kit consistant en plusieurs composants emballés séparément.

Ce kit devrait être manipulé selon les bonnes pratiques de laboratoires et un équipement de protection personnel approprié devrait être utilisé.

RUBRIQUE 3: Contenu du kit

Nom	Description générale	Quantité	Unité	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 1)	Reagent	1	pcs (pieces)	Resp. Sens. 1, H334
Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 2)	Reagent	1	pcs (pieces)	Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334
Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 3)	Reagent	2	pcs (pieces)	Resp. Sens. 1, H334

RUBRIQUE 4: Conseil général

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Conseils d'utilisation

Précautions pour la protection de

l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Tenir au frais.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail Porter un équipement de protection individuel

RUBRIQUE 6: Premiers secours

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution

Premiers soins après ingestion

: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise

Premiers soins après inhalation

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver la peau avec beaucoup d'eau

Autre avis médical ou traitement

: Traitement symptomatique

RUBRIQUE 7: Mesures de lutte contre l'incendie

Protection en cas d'incendie

 Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté Appareil de protection respiratoire autonome isolant

Protection complète du corps

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques

RUBRIQUE 8: Autres informations

25/03/2019 FR (français) 1/20

Total Dietary Fiber Assay Kit

Fiche d'information de sécurité du kit

Aucune donnée disponible

25/03/2019 FR (français) 2/20



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 11/05/2013 Date de révision: 08/12/2017 Remplace la fiche: 20/03/2017 Version: 1.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 3)

Code du produit : K-TDFR (Bottle 3)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Megazyme Bray Business Park A98 YV29 Bray - Ireland T +353 12861220 - F +35

T +353 12861220 - F +353 12861264 cs@megazyme.com - www.megazyme.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +353 12861220 [9 am to 5 pm GMT - Monday to Friday]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux : AMYLOGLUCOSIDASE

Mentions de danger (CLP) : H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin, un CENTRE

ANTIPOISON.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH : EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

25/03/2019 FR (français) 3/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
AMYLOGLUCOSIDASE	(N° CAS) 9032-08-0 (N° CE) 232-877-2	5 - 10	Resp. Sens. 1, H334
azoture de sodium, azide de sodium substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 26628-22-8 (N° CE) 247-852-1 (N° Index) 011-004-00-7	< 0.1	Acute Tox. 2 (Oral), H300 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins général

: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire Premiers soins après ingestion

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

: Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Procédures d'urgence

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

25/03/2019 FR (français) 4/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

azoture de sodium, azide de sodium (26628-22-8)				
UE	Nom local	Sodium azide		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	0.1 mg/m³		
UE	IOELV STEL (mg/m³)	0.3 mg/m³		
UE	Notes	Skin		
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC		

Contrôles de l'exposition 8.2.

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)		2 (< 1.5)	EN 374-2

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Туре	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	avec protections latérales	EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Туре	Norme
blouse de laboratoire	

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P1	Protection contre les particules liquides	EN 143, EN 149







25/03/2019 FR (français) 5/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

: Jaune clair à brun. Couleur

Odeur : Aucune donnée disponible Seuil olfactif : Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion

: Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

25/03/2019 FR (français) 6/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

: Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. **Toxicité**

Ecologie - général

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IATA	
14.1. Numéro ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

25/03/2019 FR (français) 7/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

25/03/2019 FR (français) 8/20



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 11/05/2013 Date de révision: 19/12/2017 Remplace la fiche: 20/03/2017 Version: 1.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 2)

Code du produit : K-TDFR (Bottle 2)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Megazyme
Bray Business Park
A98 YV29 Bray - Ireland
T + 353 13861230 F + 3

T +353 12861220 - F +353 12861264 cs@megazyme.com - www.megazyme.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +353 12861220 [9 am to 5 pm GMT - Monday to Friday]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H318

Catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS05

GH3

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux : Subtilisin, Alkaline Protease, Proteinase

Mentions de danger (CLP) : H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants

de protection

P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Phrases EUH : EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

25/03/2019 FR (français) 9/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Etiquetage selon: exemption pour les conditionnements intérieurs dont le contenu n'est pas supérieur à 10 ml

Pictogrammes de danger (CLP)





Composants dangereux : Subtilisin, Alkaline Protease, Proteinase

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Subtilisin, Alkaline Protease, Proteinase	(N° CAS) 9014-01-1 (N° CE) 232-752-2	5 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334 STOT SE 3, H335
azoture de sodium, azide de sodium substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 26628-22-8 (N° CE) 247-852-1 (N° Index) 011-004-00-7	< 0.1	Acute Tox. 2 (Oral), H300 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou

un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

25/03/2019 FR (français) 10/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Eviter le

contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Eviter le contact avec la peau et

ies yeux

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

azoture de sodium, azide de sodium (26628-22-8)			
UE	Nom local	Sodium azide	
UE	IOELV TWA (mg/m³)	0.1 mg/m³	
UE	IOELV STEL (mg/m³)	0.3 mg/m³	
UE	Notes	Skin	
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)		2 (< 1.5)	EN 374-2

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Туре	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	avec protections latérales	EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Туре	Norme
blouse de laboratoire	

25/03/2019 FR (français) 11/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P1	Protection contre les particules liquides	EN 143, EN 149







Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Aucune donnée disponible Odeur Aucune donnée disponible Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible

Solubilité Soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides.

25/03/2019 FR (français) 12/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Produits de décomposition dangereux 10.6.

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque Ecologie - général

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IATA
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable

25/03/2019 FR (français) 13/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IATA	
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	
H300	Mortel en cas d'ingestion.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H318	Provoque des lésions oculaires graves.	
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
H335	Peut irriter les voies respiratoires.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.	

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

25/03/2019 FR (français) 14/20



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 11/05/2013 Date de révision: 19/12/2017 Remplace la fiche: 20/03/2017 Version: 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Total Dietary Fiber Assay Kit (Bottle 1)

Code du produit : K-TDFR (Bottle 1)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées 1.2.

Utilisations identifiées pertinentes 1.2.1.

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionnel

Utilisation de la substance/mélange : Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Megazyme Bray Business Park A98 YV29 Bray - Ireland T +353 12861220 - F +353 12861264

cs@megazyme.com - www.megazyme.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +353 12861220 [9 am to 5 pm GMT - Monday to Friday]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP) : Danger Composants dangereux : alpha-amylase

: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires Mentions de danger (CLP)

par inhalation.

P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols, vapeurs. Conseils de prudence (CLP)

P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin, un CENTRE

ANTIPOISON.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH : EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

25/03/2019 15/20 FR (français)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Etiquetage selon: exemption pour les conditionnements intérieurs dont le contenu n'est pas supérieur à 10 ml

Pictogrammes de danger (CLP)



Composants dangereux : alpha-amylase

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
alpha-amylase	(N° CAS) 9000-90-2 (N° CE) 232-565-6 (N° REACH) 01-2119938627-26	10 - 20	Resp. Sens. 1, H334
azoture de sodium, azide de sodium substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(N° CAS) 26628-22-8 (N° CE) 247-852-1 (N° Index) 011-004-00-7	< 0.1	Acute Tox. 2 (Oral), H300 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou

un médecin

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

25/03/2019 FR (français) 16/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

. .

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'hygiène

azoture de sodium, azide de sodium (26628-22-8)			
UE	Nom local	Sodium azide	
UE	IOELV TWA (mg/m³)	0.1 mg/m³	
UE	IOELV STEL (mg/m³)	0.3 mg/m³	
UE	Notes	Skin	
UE Référence réglementaire		COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)		2 (< 1.5)	EN 374-2

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Туре	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	avec protections latérales	EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Туре	Norme
blouse de laboratoire	

Protection des voies respiratoires:

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P1	Protection contre les particules liquides	EN 143, EN 149

25/03/2019 FR (français) 17/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830







Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : Aucun(e).

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de Aucune donnée disponible

butyle=1)

: Non applicable

Point de fusion Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique 10.2.

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles 10.5.

Acides.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) Non classé Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

25/03/2019 FR (français) 18/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

alpha-amylase (9000-90-2)	
DL50 orale rat	> 7500 mg/kg (Rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

		 _		
G	12.1	г	ox	IT C

Danger par aspiration

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

: Non classé

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

alpha-amylase (9000-90-2)		
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (CL50)	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (CE50)	
Seuil toxique algues 1	> 100 mg/l (CE50)	

12.2. Persistance et dégradabilité

alpha-amylase (9000-90-2)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

alpha-amylase (9000-90-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IATA
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Non applicable	Non applicable

25/03/2019 FR (français) 19/20

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR IATA

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 2	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1	
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	
H300	Mortel en cas d'ingestion.	
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.	

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

25/03/2019 FR (français) 20/20